



Les Etoiles du FEAMP

[Assises de la pêche et des produits de la mer les 20 et 21 juin 2024]

Nom du projet : Valorisation des surplus de production des industries agroalimentaires locales au profit de structures de l'aide alimentaire

Thématique concours : développement local (DLAL)

Description du projet pour le Grand Public

L'objet de l'opération consiste à développer une production de plats préparés au profit des bénéficiaires de l'aide alimentaire à partir des dons des entreprises locales dont les industries agroalimentaires (IAA). L'association a besoin d'un véhicule frigorifique pour accroître le volume des dons récupérés auprès des entreprises locales et la redistribution des barquettes de plats préparés sur un périmètre de 100 km autour de Boulogne-sur-Mer. Actuellement pour la distribution des plats, l'association est dépendante de la disponibilité du camion marée utilisé pour effectuer le ramassage du poisson en criée et dans les magasins de marée.

Les résultats attendus sont d'augmenter les volumes récupérés et de développer de nouveaux partenariats avec comme objectif 18 000 plats préparés redistribués aux structures d'aide alimentaires locales et la mise en place de nouveaux partenariats avec de nouvelles entreprises donatrices.

Les bénéficiaires sont notamment les salariés en parcours d'insertion socio-professionnel de l'association, les bénéficiaires de l'aide alimentaire qui sont destinataires des produits transformés au sein de l'atelier de l'association et les entreprises partenaires, actuelles et futures auprès desquelles l'association récupère les produits consommables, destinés à la destruction.

⇒ **Mesure 62 du FEAMP - Mise en œuvre de stratégie de développement local mené par les acteurs locaux - Promouvoir un emploi durable et de qualité, et soutenir la mobilité de la main d'œuvre.**

Fiche d'identité du projet

Localisation : Boulogne-sur-Mer

Porteur de projet : Association Le panier de la mer 62

Eventuels partenaires : entreprises de transformation de la zone d'activité Capécure à Boulogne-sur-Mer, auprès desquelles l'association récupère les produits consommables, destinés à la destruction.

Montant du projet : 42 780 €

- FEAMP (financement à 50%): 17 112 €
- Cofinancement Région Hauts-de-France : 17 112 €

Pour en savoir plus :

<https://youtu.be/zzHdTkplPg0?feature=shared>

<https://www.youtube.com/watch?v=jfg8QsGr9Tk&list=PLWEkwuzCPyLAlati2YoMkSVfQtRaT5f>

